



Rapport d'activité 2020/2021

Table des matières

1	Message du président	1
2	Programme d’activité 2020/2021	2
3	Rapport du président et rapport d’activité 2020/2021	3
3.1	Administration et secrétariat de VITISWISS	3
3.2	Collaboration VITISWISS – IP Suisse	3
3.3	Séance avec les secrétariats régionaux	3
3.4	Initiatives populaires	3
3.5	Viticulture verte.....	3
3.6	Projet CV-VigneSol « écoconception d’itinéraires innovants de couverture végétale des sols sans herbicide ».....	3
3.7	Assemblée des délégués 2020	3
3.8	Production végétale	4
3.9	Birdlife	4
3.10	Cépages résistants.....	4
3.11	Epuration des eaux.....	4
3.12	Non-recours aux insecticides et acaricides	4
3.13	Activités au sein de la branche	5
3.13.1	Point de situation sur les dossiers politiques traités.....	5
3.13.2	Swiss Wine Promotion SA.....	5
3.13.3	Forum vitivinicole suisse.....	5
4	Rapport de la commission technique viticole (CTV) – Christian Linder	5
4.1	Membres	5
4.2	Activités de la CTV	5
4.2.1	PER 2021, prérequis et module VITICOLE 2022	5
4.2.2	Systèmes de production – PA22+.....	6
4.2.3	Produits phytosanitaires et besoin d’informations.....	6
4.2.4	Résidus et programmes de traitement	6
4.2.5	Collaboration VITISWISS - IP Suisse	6
5	Rapport de la commission technique oeno (CT Oeno) – Christophe Ormond.....	7
6	Rapport de la commission marketing – Fabienne Python	7
7	Plate-forme résidus dans les vins- Johannes Rösti & Christian Linder & Pierre-Henri Dubuis	7
7.1	Insecticides – acaricides	7
7.2	Fongicides.....	8
8	Label VINATURA et certificats VITISWISS	9
8.1	Caves labellisées VINATURA en 2020 (par région puis par lieu)	11

9	Comptes 2020 et budget 2020	12
9.1	Bilan	12
9.2	Compte de profits et pertes 2020 et budget 2020.....	13
9.3	Commentaires sur les comptes	14
9.4	Rapport de révision des comptes 2020.....	15
10	Programme d'activité 2021/2022	16
11	Structure.....	17
11.1	Comité	17
11.2	Commission technique viticole (CTV).....	17
11.3	Commission technique œnologie (CTO).....	17
11.4	Commission marketing.....	18
11.5	Commission de gestion	18
11.6	Sections	18

1 Message du président

Responsabiliser et innover au lieu d'interdire

Les artisans du vin pleurent en silence la perte de leurs revenus et ploient sous les coups des marchés, du Covid-19 et des attaques non seulement de divers prédateurs volants, rampants et d'autres maladies mais aussi de la condamnation sociétale des produits de traitement des plantes. L'aboutissement des initiatives « eau propre » et « pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » sur lesquelles nous voterons le 13 juin 2021 démontre bien que notre société les tolère de moins en moins. Elles ne tiennent pas compte des progrès agronomiques appliqués par notre branche. Le vigneron s'engage au quotidien pour sa vigne et son vignoble. Il peut raconter ce qu'il fait. Et il ne s'agit pas d'enjoliver. Quelle que soit la manière dont on cultive – intégrée, biologique, biodynamique – à un moment, il faut intervenir pour protéger les vignes. C'est la méthode qui varie qui n'est pas une affaire de principe mais dépend de contraintes naturelles, géographiques, techniques ou économiques. En fin de compte bien que nous ne soutenions pas ces deux initiatives et que notre intention n'est pas de mener un combat dogmatique et de s'opposer aux collègues pratiquants d'autres méthodes de production, nous défendons tous une viticulture suisse quelle que soit la façon de cultiver la vigne.

Malheureusement beaucoup trop de conclusions simplistes sont véhiculées dans l'esprit des gens pour dicter à la viticulture ce qu'elle doit faire. Je rejoins le sentiment exprimé par Monsieur Francis Egger vice-directeur de l'Union Suisse des paysans. « *Certains partisans de l'initiative se placent comme les seuls détenteurs du juste. Ce genre d'approche, avec des détenteurs du bien contre des détenteurs du mal, commence à me faire peur, car c'est un des fondements de l'intégrisme* ».

En cas d'acceptation des deux initiatives, l'effort ne devra pas reposer que sur nous, les producteurs, mais la grande distribution devra revoir ses marges, le consommateur devra s'habituer à trouver des produits irréguliers et bien plus chers et ce dans un contexte de tourisme d'achat toujours plus présent et autorisé dans une certaine mesure. La question se pose de savoir si le citoyen aura la même réflexion que s'il est consommateur.

L'engagement vis-à-vis de l'environnement et de l'aspect sociétal est une évidence pour la branche vitivinicole. Les jeunes générations sont demandeuses de marques engagées mais montrent une grande incompréhension des démarches. Il n'y a que le bio qui est reconnu mais qui n'est pas si bien connu que ça. Il y a de la place pour d'autres démarches qui doivent faire l'objet d'une communication accrue autour de leur bien-fondé. Ainsi, il y a encore un gros travail de communication à faire pour expliquer notre travail au public.

Je remercie notre nouvelle directrice Madame Noirjean, notre secrétaire Madame Python, ainsi que les membres des commissions technique Viti et Oeno, et mes collègues du comité qui font un excellent travail dans une période relativement difficile.



Boris Keller
Président de VITISWISS

2 Programme d'activité 2020/2021

- Actualisation du système de développement durable
- Meilleure synergie entre les régions sur la gestion du label et de son contrôle et mise en valeur du label VINATURA DD
- Améliorer la visibilité du système du développement durable auprès des principaux acteurs (distribution, producteurs, cavistes)
- Evaluation et réductions des résidus de produits phytosanitaires par des mesures vitivinicoles ou autres
- Mise en oeuvre de mesures et de leurs suivis concernant le plan d'action des produits phytosanitaires
- Suivi de la plate-forme des résidus de produits phytosanitaires : bilan des résultats
- Actualisation des PER
- Réflexions sur l'évolution de la production intégrée
- Favoriser les contacts avec les autres systèmes de production
- Suivi des relations avec toutes les organisations de la branche (OFAG, SWP, etc.)
- Proposition d'un nouveau système de cotisation
- Recherche de partenaires financiers

3 Rapport du président et rapport d'activité 2020/2021

3.1 Administration et secrétariat de VITISWISS

Le secrétariat de VITISWISS est organisé en binôme selon la convention de mandat signée en 2011 avec la FSV. Fabienne Python Fatjo gère le secrétariat tandis que Mme Noirjean a repris la direction de VITISWISS le 1^{er} avril 2020, succédant à Chantal Aeby Pürro qui a pris sa retraite fin mars 2020 après avoir dirigé la FSV et VITISWISS pendant un peu plus de 10 ans. Le président de VITISWISS souhaite à Hélène Noirjean plein succès dans sa nouvelle fonction et tient à remercier chaleureusement Chantal Aeby Pürro pour son excellent travail et son inlassable engagement en faveur de la branche vitivinicole.

La directrice assure la représentation, la promotion et la défense des intérêts de VITISWISS. Elle a soigné et intensifié les contacts avec notamment les responsables de l'Union suisse des paysans. Par ailleurs, elle a aussi participé à divers groupes de travail. La secrétaire quant à elle a principalement participé à la gestion de la plate-forme d'analyses de résidus dans les vins. Elle s'est rendue à l'assemblée générale du WBZW et à celle de Vitival.

Depuis la dernière assemblée des délégués, le comité s'est réuni 3 fois en présentiel et 4 fois en visioconférence. De plus, il a rencontré au mois d'août les secrétaires régionaux ainsi que les membres de la commission technique viticole et ceux de la commission technique œnologie.

VITISWISS a traité dans le cadre de son comité les sujets exposés ci-après.

3.2 Collaboration VITISWISS – IP Suisse

Mi-février 2020, d'un commun accord, VITISWISS et IP-Suisse ont mis fin aux discussions relatives à une éventuelle collaboration. IP-Suisse ne pouvait pas garantir la reconnaissance du module viticole dans la démarche.

Ce point est également développé au point 4.2.5.

3.3 Séance avec les secrétariats régionaux

Les secrétaires des sections et les membres du comité de VITISWISS se sont réunis au mois d'août. Cette rencontre annuelle a pour but de prendre connaissance des sujets qui sont traités au sein des organisations régionales.

3.4 Initiatives populaires

Le comité a décidé de soutenir financièrement la Communauté d'intérêts (CI Avenir de la protection des plantes) qui s'engage contre les initiatives populaires "Pour une eau potable et une alimentation saine" et "Pour une Suisse sans pesticide de synthèse". Une convention a été signée dans laquelle il est stipulé que tout document concernant la campagne contre les initiatives sera envoyé aux secrétaires régionaux qui se chargeront de les transmettre à leurs membres.

3.5 Viticulture verte

A l'occasion de sa séance du mois d'octobre, le comité a pris connaissance du projet de la Suisse alémanique « viticulture verte » et a constaté que cette approche correspond étroitement à celle de VITISWISS.

3.6 Projet CV-VigneSol « écoconception d'itinéraires innovants de couverture végétale des sols sans herbicide »

Le comité a décidé de donner du poids à ce projet en adressant un courrier de soutien mais a renoncé à le soutenir financièrement.

3.7 Assemblée des délégués 2020

Les délégués de VITISWISS se sont réunis le 13 mars 2020 à Berne pour tenir leur assemblée annuelle. La situation liée au coronavirus a obligé VITISWISS à déplacer l'assemblée des délégués initialement prévue au Tessin.

Des propositions de modifications dans le catalogue des exigences « cave » ont été acceptées à l'exception d'une seule relative à l'optimisation des besoins en refroidissement, en chauffage et en électricité.

Au chapitre des finances, les délégués ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2019 qui se sont soldés par un bénéfice de CHF 479.15 porté en augmentation du capital propre, ainsi que le bilan au 31 décembre 2019. Ils ont également adopté le rapport d'activité 2019/2020.

VITISWISS ne disposant pas de ressource financière suffisante pour supporter la charge supplémentaire engendré par son adhésion, pour une durée de trois ans, en tant que membre permanent au comité de la FSV, les délégués à l'assemblée de 2019 ont consenti à une augmentation de la cotisation comme suit :

CHF 3'000.00 cotisations de base + CHF 7.50 par hectare (surface PER)).

Il n'y a donc pas eu lieu d'aborder ce point cette année.

Les initiatives "Pour une eau potable et une alimentation saine" et "Pour une Suisse sans pesticide de synthèse" ont également été thématiques.

Enfin de chaleureux remerciements ont été adressés à Chantal Aeby Pürro qui est partie à la retraite après 11 ans à la tête de la FSV.

Des représentants du comité de VITISWISS ont été amenés à participer à des séances qui traitent des dossiers présentés ci-après.

3.8 Production végétale

Stéphane Kellenberger, membre du comité de VITISWISS, a représenté la FSV dans la commission production végétale de l'Union suisse des paysans. Il a participé à quatre séances organisées par l'OFAG ou par l'USP.

Il a été question notamment de la PA 22+, de contributions aux systèmes de productions et de recommandation intercantonale pour les aires de remplissage et de lavage des pulvérisateurs. La thématique de gestion dans l'agriculture des eaux de rinçage et de nettoyage contenant des produits phytosanitaires ainsi que la politique agricole en lien avec les initiatives ont aussi été abordées.

3.9 Birdlife

VITISWISS a été invitée, tout comme STS, Agroscope, la Vogelwarte, FiBI, Pro Igel Schweiz, à participer à une séance organisée par Birdlife pour discuter de la pose des filets dans les vignes et le danger pour les animaux. Suite à ces échanges, les fiches techniques seront retravaillées et la thématique de la pose correcte des filets dans le vignoble sera abordée dans le cadre des cours interentreprises.

3.10 Cépages résistants

VITISWISS a été invitée à participer à la séance sur les cépages résistants organisée par l'OFAG qui avait pour objectif de réfléchir à comment soutenir l'introduction sur le marché de variétés tolérantes. Les discussions menées ont permis de confirmer que l'introduction de variétés tolérantes sur le marché est complexe. Pour chaque secteur de produits (pommes, vin, pommes de terre), le point de départ et les défis sont différents.

3.11 Epuration des eaux

Frédéric Blanc, Jürg Bachofner et Boris Keller ont participé aux séances concernant l'impact des vendanges sur les STEP initiées par le service de l'environnement de Sion. Deux documents intitulés « Impact des vendanges sur les STEP et les milieux naturels » et « 5 bonnes pratiques pour bien gérer les effluents de cave tout au long de l'année » ont été rédigés par le département de l'environnement industriel, urbain et rural du canton de Vaud.

3.12 Non-recours aux insecticides et acaricides

L'OFAG a pris note que l'usage d'insecticides et d'acaricides en viticulture était peu répandu et qu'un soutien par le biais des paiements directs n'était pas nécessairement souhaitable. VITISWISS a soulevé qu'il conviendrait plutôt de porter les soutiens financiers sur la réduction des herbicides et fongicides en les rendant vraiment incitatifs et attractifs pour atteindre les buts de réduction fixés dans le Plan d'action.

3.13 Activités au sein de la branche

3.13.1 Point de situation sur les dossiers politiques traités

De part l'adhésion de VITISWISS en tant que membre permanent du comité de la FSV, le président de VITISWISS a pu se prononcer sur les sujets abordés dans le cadre des séances de comité de la FSV.

- Mesures et soutien à la vitiviniculture dans le contexte COVID-19
- Déclassement
- Distillation de vin en éthanol
- Main-d'œuvre étrangère
- Plan de protection pour les dégustations en cave et Caves ouvertes durant le COVID-19
- Réserve climatique
- Contingents d'importation
- Promotion
- Réglementation pour l'importation en douane : franchise quantitative
- Initiatives populaires phytosanitaires
- Autres consultations
 - Train d'ordonnances agricoles 2020
 - Avant-projet pour la mise en œuvre de l'iv. pa. 19.475 "Réduire le risque de l'utilisation de pesticides"
 - Mise à jour des Annexes 7 et 8 de l'Accord agricole CH-UE

Le rapport d'activité 2020 de la FSV aborde ces thématiques en détail.

3.13.2 Swiss Wine Promotion SA

L'ensemble des activités de promotion est piloté par Swiss Wine Promotion SA. Un rapport annuel est disponible à partir de mi-juin 2021 sur www.swisswine.ch.

3.13.3 Forum vitivinicole suisse

Le Forum vitivinicole 2020 devait se tenir le 20 novembre 2020 à Berne mais a été annulé en raison de la situation en lien avec le COVID-19.

Le groupe de travail avait choisi de traiter la problématique de la gestion des sols en viticulture sans herbicides de synthèse (en lien avec la PA 2022+).

Cette rencontre annuelle permet de favoriser le transfert de connaissance entre les personnes ou organisations actives dans la recherche et la vulgarisation vitivinicole et de renforcer les attentes des professionnels et les activités de recherches et de vulgarisation. La prochaine rencontre se tiendra le 16 novembre 2021.

4 Rapport de la commission technique viticole (CTV) – Christian Linder

4.1 Membres

En 2020, la CTV comptait 15 membres, représentants des cantons, d'Agroscope et du monde enseignant (voir liste point 11.2). Deux nouveaux membres ont rejoint la CTV : Guillaume Favre (VS) en remplacement de Stéphane Emery et Urs Weingartner (Commissaire viticole de BS/BL/SO).

4.2 Activités de la CTV

En 2020, la CTV s'est réunie une seule fois en séance plénière à Berne, le 24 août 2020 (séance conjointe avec le Comité et la CT Œnologie). En raison de la pandémie, les activités de la CTV se sont déroulées en petits groupes de travail restreints et majoritairement en ligne. Une séance virtuelle a également été organisée, le 3 mars 2021. Les principales thématiques abordées sont brièvement évoquées ci-dessous.

4.2.1 PER 2021, prérequis et module VITICOLE 2022

En 2021, une modification de l'OPD a rendu obligatoire l'enregistrement du numéro d'homologation W des produits phytosanitaires utilisés. D'autre part, quelques précisions concernant des documents de référence ont été également apportées. La périodicité des contrôles des pulvérisateurs a également été adaptée à 3 ans, conformément aux prescriptions de l'OPD.

Au niveau des prérequis pour le certificat, le comité a exprimé le souhait d'intégrer certains points concernant la biodiversité afin de combler une lacune dans ce domaine. En effet, si de nombreuses mesures durables concernent cette thématique, aucun prérequis n'est exigé en la matière. La CTV a ainsi proposé deux nouveaux prérequis, soumis au vote de l'AG : l'un concernant la part minimum d'enherbement au niveau de l'exploitation, l'autre demandant le doublement des SPB. D'autre part, le point V. 3.4.5 concernant l'interdiction de l'usage des herbicides de la famille des triazines sera supprimé suite au retrait de ce type de substances. La CTV propose de le remplacer par un point limitant l'usage d'appareils de traitements herbicides entraînant des risques de dérives trop important. Ce point est également soumis au vote de l'AG.

En ce qui concerne le Module viticole, ce dernier devra être adapté si les prérequis proposés sont acceptés par l'AD (p.ex. Part de SPB supérieure à 3.5%). La CTV propose également un nouveau point soumis au vote concernant la limitation de l'usage des plastiques et leur élimination correcte. Ce point est également soumis à l'approbation de l'AD.

4.2.2 Systèmes de production – PA22+

Suite au gel de la PA22+, les nouvelles contributions aux systèmes de production ne rentreront pas en vigueur début 2022 comme prévu. En revanche, les contributions à l'efficacité des ressources qui devaient se terminer en 2021 ont été prolongées jusqu'à fin 2022. Les résultats des votations du 13 juin 2020 influenceront certainement de manière importante sur le développement des nouveaux systèmes de production qui seront finalement proposés.

4.2.3 Produits phytosanitaires et besoin d'informations

A la demande du comité, la CTV s'est penchée sur la problématique des produits phytosanitaires illustrés par le pictogramme « Dangereux pour la santé ». Cette désignation figure sur les emballages des produits et peut également être trouvée sur le site de l'OFAG. Plusieurs pistes pour améliorer l'information au sujet de ces produits ont été examinées par la CTV, de la plus extrême (interdiction dans le cadre du certificat) au statu quo. Il est apparu que le plus important était de donner une meilleure visibilité à cette information afin que les utilisateurs de ce type de produit soient mieux informés. Cette option a été jugée préférable à une interdiction qui poserait des problèmes notamment au niveau des herbicides et de la lutte contre le mildiou. Les canaux par lesquels cette information sera diffusée feront encore l'objet de discussions internes chez Agroscope.

Un module permettant le calcul de l'Indice de Fréquence des Traitements (IFT) devrait pouvoir être intégré à Agrométéo pour la saison 2022. Ce projet a pris du retard suite au développement du nouvel Agrométéo en 2020. Ce module devrait permettre de calculer de manière simple l'usage des produits phytosanitaires au niveau d'une exploitation, d'une région voire de l'ensemble de la viticulture suisse. Par ailleurs, Agroscope projette également de développer avec le FiBL une plate-forme phytosanitaire nationale ouverte qui devrait à moyen terme mettre en commun divers modèles et informations concernant la protection phytosanitaire pour l'ensemble des cultures. Ce nouvel outil pourrait également servir de base à la diffusion d'informations plus détaillées sur les produits phytosanitaires.

4.2.4 Résidus et programmes de traitement

Ce point est présenté au chapitre 7 de ce rapport.

4.2.5 Collaboration VITISWISS - IP Suisse

Malgré une collaboration technique bien avancée, le projet de collaboration VITISWISS – IP Suisse n'a pas abouti. IP Suisse a choisi de poursuivre le projet de son côté et des premiers vins labellisés IP Suisse devraient être disponibles dès la vendange 2021. La CTV regrette l'échec de cette collaboration et craint une future érosion des membres attirés par la plus-value promise par IP Suisse. Bien que le système à points proposés soit complexe à mettre en place, il faut en effet redouter que dans la situation économique actuelle, des exploitations soient tentées de rejoindre le nouveau label qui dispose par ailleurs de soutiens et moyens financiers importants. Pour la CTV, la survie du label VINATURA est clairement remise en question à moyen terme et s'interroge sur son avenir. Pour la CTV, un mode de production PI devrait pouvoir s'appuyer sur des bases solides en l'occurrence les PER ainsi que des exigences de base communes, libre ensuite aux

producteurs de choisir le label de leur choix. La CTV encourage le comité à engager une réflexion dans ce sens ou de proposer une alternative viable permettant d’envisager l’avenir du label.

Christian Linder, président de la CTV, remercie vivement les membres de la CTV pour leur engagement de chaque instant ainsi que le comité et le secrétariat pour leur précieux soutien.

5 Rapport de la commission technique oeno (CT Oeno) – Christophe Ormond

La CT oeno s’est réunie une fois en 2020. Les discussions ont porté notamment sur l’organisation d’une formation continue dans un avenir proche. Des documents sur le processus de nettoyage et produits en cave ont été examinés et des informations à ce sujet ont été publiées sur le site internet de VITISWISS. Ch. Ormond, président ad interim depuis 2018 a démissionné de cette fonction en raison de sa nomination en tant que commissaire de la formation professionnelle. Le président ad interim a également mis à disposition du comité ses compétences à l’occasion de la tenue de la séance de comité de VITISWISS. Il a été chargé de présenter aux délégués à l’assemblée 2020 les modifications apportées dans le module cave.

Au moment de la rédaction de ce rapport, ni le poste de président, ni celui de vice-président€, vacant suite au départ de Charlotte Jaggi, collaboratrice auprès d’Agridea, n’a été repourvu.

Le président ad interim de la CT Oeno, M. Ch. Ormond, remercie les membres actifs de cette commission pour leur fidèle collaboration avec VITISWISS et leur engagement passionné pour le développement durable.

6 Rapport de la commission marketing – Fabienne Python

Compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID-19 et du succès mitigé de la présence de VITISWISS au Salon Arvinis, la présentation de la démarche de VITISWISS dans le développement durable n’a pas pu avoir lieu en 2020. VITISWISS figure actuellement sur la liste d’attente des exposants pour Festivins, salon annuel de dégustation de vins suisses.

7 Plate-forme résidus dans les vins- Johannes Rösti & Christian Linder & Pierre-Henri Dubuis

La plate-forme d’analyse des résidus dans les vins a été mise en route au début de l’année 2019. L’Office cantonal de la viticulture de Neuchâtel assure la logistique pour la centralisation des échantillons et l’envoi au laboratoire SCITEC à Lausanne. Après environ deux mois les résultats individuels sont envoyés aux participants avec la facture par le secrétariat de VITISWISS. Cette plate-forme est disponible en continu et est destinée à tous les viticulteurs et encaveurs sous réserve de pouvoir fournir un plan de traitement. Les membres de VITISWISS et les utilisateurs du label VINATURA bénéficient de tarifs favorables. En 2020, 180 échantillons ont été soumis par 68 entreprises. Cette augmentation de popularité de la plate-forme par rapport à 2019 s’explique par la collaboration fructueuse avec la marque Valais qui a soumis à elle seule 78 échantillons et par l’action obligatoire subventionnée pour les caves avec le label VINATURA qui compte pour 37 échantillons. Les analyses détaillées entre résidus trouvés et plan de traitements par la CTV en collaboration avec Agroscope ont dû en grande partie être reportées en 2021 à cause d’un manque de ressources. Une brève synthèse des premiers résultats est présentée ci-dessous et des informations plus détaillées pourront être données aux sections dès que la situation sanitaire le permettra.

7.1 Insecticides – acaricides

Un total de 46 insecticides-acaricides sont analysés par le laboratoire SCITEC. Plus de 96% des 269 vins analysés en 2019 et 2020 ne contiennent aucune trace d’insecticides-acaricides au-delà de la limite de 0.01 mg/l, valeur limite européenne fixée par défaut pour les molécules interdites et valeur seuil dans les produits biologiques. Aucune des molécules identifiées ne dépasse les valeurs légales de résidus fixées pour le raisin. Les résidus identifiés dans les vins se situent dans une fourchette allant 9 à 214 fois moins que les valeurs fixées pour le raisin. Au niveau des molécules identifiées, le méthoxyfénazole (5 vins) est le plus fréquemment mis en évidence suivi par le tébufénazole (4 vins). L’identification de traces d’insecticides méthoxyfénazole et tébufénazole est uniquement liée à des traitements effectués début juillet et dirigés contre les vers de la grappe. La lutte contre ces ravageurs est possible avec des méthodes ou produits alternatifs. Ainsi, la méthode de confusion ou l’usage de BT contre les vers de la grappe permet de s’affranchir du risque de retrouver des traces de résidus dans les vins. Notons également que des traces de spinosad (en-dessous de la limite de 0.01 mg/l) ont également été identifiées dans 4 vins. Les applications de ce produit

visaient *D. suzukii*. Dans ce cas, l'application stricte des mesures prophylactiques et l'usage de kaolin et/ou de filets permettent d'éviter la présence de traces de spinosad. Cette solution devrait être privilégiée si l'on entend produire des vins exempts de traces de résidus insecticides. Ces résultats confirment l'usage extrêmement limité des insecticides dans la viticulture suisse et démontrent la pertinence de la démarche suivie depuis de nombreuses années par VITISWISS et la filière viti-vinicole suisse.

7.2 Fongicides

Au total 73 fongicides et métabolites sont analysés par le laboratoire SCITEC. Il s'agit de 46 molécules homologuées en viticulture suisse et 27 molécules non homologuées. Cette analyse couvre la totalité des matières actives homologuées en viticulture à l'exception du cuivre, du soufre, du mancozèbe et du métirame. Le laboratoire SCITEC a analysé l'acide phosphoreux dans 180 échantillons en 2020. L'acide phosphoreux est un métabolite du phosphonate de K et du fosétyl mais il est aussi présent naturellement dans le vin. En effet, 177 vins (98%) contenaient de l'acide phosphoreux. Des discussions sont en cours en Europe pour fixer le seuil au-dessous duquel on considère qu'il ne s'agit pas de résidus mais d'une teneur naturelle. Si on exclut l'acide phosphoreux de l'analyse, 24% des 269 vins analysés ne contiennent aucune trace de fongicides au-dessus de la limite de 0.01 mg/l, valeur limite européenne fixée par défaut pour les molécules interdites et valeur seuil pour les produits biologiques. Les 76% de vins restant contiennent de 1 à 10 résidus. Concernant le nombre de résidus, 41% des vins ne contiennent qu'un seul résidu, 16% avaient 2 résidus et 72% des vins contiennent de 1 à 5 résidus. Seul 4% des vins ont plus de 5 résidus. Globalement le nombre de résidus est donc limité et la majorité de vins (81%) ont moins de 3 résidus. Aucune molécule non autorisée n'a été détectée et aucune molécule identifiée ne dépasse les valeurs légales. Les concentrations des résidus retrouvées se situent dans une fourchette allant de 4 à 278 fois moins que les valeurs limites fixées pour le raisin. Au total pour les fongicides, 19 molécules différentes ont été retrouvées. Il s'agit de sept matières actives et un métabolite anti-botrytis, de huit matières actives anti-mildiou et de trois anti-oïdium. Les molécules le plus souvent retrouvées sont le phthalimides dans 72.1% des vins, le fosétyl-Al (23.4%), le boscalide (10%), le fenhexamide (9.7%), l'iprovalicarbe (8.9%) et le cyprodinil (5.6%). Les 12 autres molécules ont été identifiées dans moins de 5% des vins. Il s'agit du mandipropamide, du fludioxonil, du fenpropidine, du fenpyrazamine, du métalaxyl, de la spiroxamine, de l'azoxystrobine, du pyriméthanil, du diméthomorphe, du thiophanate-méthyl, du fluopyram et du carbendazime. Une analyse plus détaillée de ces résultats ainsi que des plans de traitements est nécessaire pour affiner les conclusions et définir des recommandations. En particulier, il faudra séparer les vins bios des vins PI. Toutefois ces premiers résultats montrent que les vins analysés contiennent globalement peu de résidus. Une diminution de l'utilisation des anti-botrytis et le recours plus systématique à des mesures de lutte prophylactique permettraient de réduire le nombre de résidus. Le positionnement en début de saison des matières actives traçantes appliquées pour lutter contre le mildiou et l'oïdium limiterait encore le nombre de résidus.

8 Label VINATURA et certificats VITISWISS

Par son label VINATURA, VITISWISS vise à promouvoir les vins suisses de qualité produits dans le respect de l'environnement et en conformité avec les principes d'une vitiviniculture durable.

	<i>BDW</i>	<i>Vitiplus</i>	<i>IVVG</i>	<i>VITIVAL</i>	<i>FEDERVITI</i>	<i>Pi-3 Lacs</i>	<i>Total labels (en litres)</i>
2010	144'707	1'076'539	74'287	718'624	127'804	469'895	2'611'855
2011	44'220	488'552	63'665	441'376	0	92'272	1'130'085
2012	156'316	451'055	31'740	532'121	6'900	255'979	1'434'103
2013	105'530	575'492	30'476	622'619	6'355	92'225	1'432'697
2014	0	431'293	21'490	614'450	19'550	71'151	1'157'934
2015	0	194'550	24'995	612'408	4'470	120'000	956'423
2016	0	247'011	0	525'516	11'070	120'000	903'597
2017	0	121'687	0	604'482	6'875	120'000	853'044
2018	0	240'583	0	445'705	7'700	120'000	813'988
2019	0	240'014	0	442'107	4'100	168'000	854'221
2020	0	210'340	0	398'361	10'457	122'208	741'366

Le développement durable est depuis plusieurs années un sujet souvent évoqué dans les médias et mis en avant au niveau de la commercialisation des produits. Bon nombre de vigneron et encaveurs apportent une attention particulière à leur pratique, mais n'exploitent malheureusement pas le potentiel de marché VINATURA qui se tourne vers plus de durabilité environnementale et socio-économique. VITISWISS a bien compris qu'il est difficile de communiquer sur la production intégrée et a développé les notions de développement durable dans sa démarche. Ainsi, VITISWISS est convaincu de l'importance de sa fonction primordiale surtout dans le contexte politique, économique et sociétale toujours plus exigeant.

Pour 2020, le comité a décidé par souci de crédibilité du label VINATURA, de rendre l'analyse d'une bouteille de 75 cl en verre correctement scellée de vin millésimé pour une cave labellisée VINATURA, obligatoire. Le coût est supporté pour moitié par la section et l'autre moitié par VITISWISS. Cette obligation sera intégrée dans le règlement pour l'obtention du label VINATURA dès 2021

	Année	BDW	VITIPLUS	IVVG	VITIVAL	FEDERVITI	PI 3 Lacs	Total
Nombre de certificats viticoles	2014	0	340	4	192	6	27	569
	2015	0	354	1	189	6	24	574
	2016	0	322	0	155	4	18	499
	2017	0	319	0	109	4	17	449
	2018	0	288	0	120	6	14	428
	2019	0	284	0	148	6	14	452
	2020	0	287	0	130	5	14	436
Nombre de certificats cave	2014	0	76	1	50	4	7	138
	2015	0	86	1	48	3	6	144
	2016	0	86	0	51	4	6	147
	2017	0	65	0	36	4	5	110
	2018	0	65	0	44	4	5	118
	2019	0	60	0	39	4	5	108
	2020	0	59	0	34	5	6	104
Nombre d'exploitations VINATURA	2014	0	14	1	18	4	2	39
	2015	0	12	1	18	3	1	35
	2016	0	13	0	17	4	1	35
	2017	0	7	0	16	4	1	28
	2018	0	12	0	15	2	1	30
	2019	0	12	0	16	2	2	32
	2020	0	13	0	16	2	2	33

8.1 Caves labellisées VINATURA en 2020 (par région puis par lieu)

Le président félicite les caves mentionnées ci-dessous pour leur engagement dans la démarche de VITISWISS du développement durable et encourage les autres encaveurs à faire de même pour valoriser les efforts consentis par la branche vitivinicole dans le respect de l'environnement.

Région	Nom du domaine	Nom	Prénom	Lieu
Pi 3 Lacs		Brunner	Olivier	Bevaix
Pi 3 Lacs		Keller	Boris	Vaumarcus
TI	Cantina Cavallini	Cavallini	Grazia e Luciano	Cabbio
TI		Haldemann	Stefano	Minusio
VD		Emery	Alain	Aigle
VD	Domaine de Verex	Widmer	Florian	Allaman
VD	La Fornelette	Meylan	Sébastien	Bougy-Villars
VD	Domaine de Corbière	Parmelin	Philippe	Bursins
VD	Domaine de Goumandaz	Bourgeois	Didier	Corcelles- Concise
VD	Parfum de Vigne	Steiner	Jean-Jacques	Dully
VD	Henri Cruchon	Cruchon	Michel	Echichens
VD	Domaine des Racettes	Mandry	Pierre	Essert-sous- Champvent
VD	Domaine de Beau-Soleil	Durand	Thierry	Mont-sur- Rolle
VD	Domaine La Combaz	Blum	Emile	Ollon
VD		Rézin-Fonjallaz	André	Rivaz
VD	Ville de Vevey	Guignard	Manouk	Vevey
VD		Blanc	Frédéric	Yvorne
VS		Gillioz	Marie-Bernard	Grimisuat
VS	Vin d'Œuvre	Kellenberger	Isabella & Stéphane	Leuk Stadt
VS	Domaines Chevaliers SA	M. Gfeller	Christian	Salgesch
VS	Albert Mathier & Fils SA	M. Mathier	Amedee	Salgesch
VS	Franz-Josef Mathier AG	M. Benicchio	Andrea	Salgesch
VS	Cave du Rhodan	Mounir Weine AG		Salquenen
VS	Rouvinez Vins SA	par Mme Besson	Véronique	Sierre
VS	Bourgeoisie de Sion	Mme Syburra-Bertelletto	Romaine	Sion
VS	Cave Dubuis & Rudaz	Dubuis	Philippe	Sion
VS	Charles Bonvin & Fils SA	Darbellay	A.	Sion
VS	Philippe Varone Vins SA			Sion
VS	Les Celliers de Sion SA			Sion
VS	Germanus Kellerei	Schmid	Urs	St-German
VS	Cave de la Pinède	Zen Ruffinen	Yves	Susten-Leuk
VS	C. Varonier und Söhne AG	M. Varonier	Andy	Varen
VS	Cave du Chevalier Bayard SA			Varen

9 Comptes 2020 et budget 2020

9.1 Bilan

	2020 Comptes	2019 Comptes
ACTIFS		
Actifs circulants		
Liquidités	91'902.98	114'929.03
Fonds "forum vitivinicole"	547.05	74.05
UBS 23 5235 6889 8714Z (géré par SWP)	0.00	70'365.65
Raiffeisen co-financement	26'474.96	0.00
Débiteurs	50'496.15	104'336.00
Total actifs circulants	169'421.14	289'704.73
Actifs Immobilisés		
Matériel de location	1.00	1.00
Titre Swiss Wine Promotion SA	100.00	100.00
Installations	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	102.00	102.00
Total Actifs	169'523.14	289'806.73
PASSIFS		
Capitaux étrangers		
Créanciers	62'219.65	122'447.25
Acomptes de clients	0.00	0.00
A rembourser au Fonds "forum vitivinicole"	200.00	1'200.00
Fonds "forum vitivinicole"	547.05	74.05
Fonds en gestion SWP	0.00	70'365.65
Provisions diverses	46'900.00	37'900.00
Provision pour communication	25'000.00	25'000.00
Passifs de régulation	0.00	0.00
Total capitaux étrangers	134'866.70	256'986.95
Capitaux propres		
Fortune	32'819.78	32'340.63
Résultat	1'836.66	479.15
Total capitaux propres	34'656.44	32'819.78
Total Passifs	169'523.14	289'806.73

9.2 Compte de profits et pertes 2020 et budget 2020

	2020 Budget	2020 Comptes
RECETTES		
Cotisations et subventions		
Cotisations sections	104'500.00	102'919.55
Partenaires	1'000.00	2'547.00
Cofinancement OFAG	0.00	4'280.75
Total	105'500.00	109'747.30
Revenu annexe / vente de matériel		
Redevance label	16'000.00	9'350.00
Vente certificats VITISWISS	2'000.00	920.00
Divers	0.00	0.00
Total	18'000.00	10'270.00
Total Recettes	123'500.00	120'017.30
DEPENSES		
Prestations / Taxes / Cotisation		
AGRIDEA (fiches techniques)	-9'300.00	-11'780.60
Frais d'enregistrement de la marque	0.00	0.00
Cotisations (Agir, Agridea)	-2'750.00	-2'750.00
Total	-12'050.00	-14'530.60
Mandat secrétariat et comité		
Mandat FSV pour secrétariat	-70'000.00	-70'000.00
Partenariat avec la FSV	-15'000.00	-15'000.00
Défraiements et frais de comité	-16'000.00	-11'341.60
Assemblée des délégués	-3'000.00	-1'610.75
Frais divers	-1'000.00	0.00
Dissolution de réserve	0.00	0.00
Total	-105'000.00	-97'952.35
Frais de bureau		
Matériel de bureau	-300.00	-263.50
Photocopies	-500.00	-82.40
Revue, livres	-100.00	0.00
Frais de port	-600.00	-417.85
Frais de traduction	-3'000.00	-1'169.60
Réserve pour perte de surface	0.00	-9'000.00
Frais divers	-500.00	0.00
Total	-5'000.00	-10'933.35

	2020 Budget	2020 Comptes
Publicité		
Site internet	-100.00	0.00
Projets marketing	-1'000.00	0.00
Communication	-1'000.00	0.00
Réserve "promotion / communication"	0.00	0.00
Total	-2'100.00	0.00
Autres dépenses		
Frais bancaires	-50.00	-87.64
Total	-50.00	-87.64
Sous-total Dépenses	-124'200.00	-123'503.94
Sous-total Recettes	123'500.00	120'017.30
Résultat de l'exercice sans analyses de résidus	-700.00	-3'486.64
Analyses des résidus		
Analyses des résidus facturation		48'595.00
Frais d'analyse des résidus		-43'271.70
Total analyses des résidus		5'323.30
Total des dépenses avec analyses résidus	-124'200.00	-166'775.64
Total des recettes avec analyses résidus	123'500.00	168'612.30
Résultat total de l'exercice	-700.00	1'836.66

9.3 Commentaires sur les comptes

COMPTES DE PERTES ET PROFIT

RECETTES

Les recettes s'élèvent à CHF 168'612.30.

DÉPENSES

Les dépenses s'élèvent à CHF 166'775.64.

BILAN

Le montant au bilan est de CHF 169'523.14 et l'exercice 2020 se solde par un bénéfice de CHF 1'836.66 . Le capital propre de l'association se monte au 1^{er} janvier 2021 à CHF 34'656.44.

9.4 Rapport de révision des comptes 2020

Révision de la comptabilité de VITISWISS pour l'exercice 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En exécution de son mandat, la commission de révision a procédé le 19 mars 2021 au siège de VITISWISS à Berne à la vérification de la comptabilité de l'exercice 2020 de VITISWISS.

Les contrôles ont porté sur :

- le bilan au 31 décembre 2020
- le compte d'exploitation 2020 qui se présente de la manière suivante :

○ Charges totales de l'exercice	CHF 166'775.64	
○ Produits totaux de l'exercice		CHF 168'612.30
○ Bénéfice sur l'exercice	CHF 1'836.66	
	<hr/>	
○ Totaux	CHF 168'612.30	CHF 168'612.30

Nous nous sommes assurés par sondage de l'existence des pièces justificatives. Les débiteurs sont soumis à un contrôle régulier. La commission de révision a le plaisir de constater l'excellente tenue des comptes et toutes les questions posées ont trouvé des réponses claires et précises. Elle remercie le secrétariat pour son travail.

L'exercice 2020 se solde donc par un bénéfice de CHF 1'836.66 que la commission de révision propose de porter en augmentation du capital propre. La fortune de VITISWISS s'élève à CHF 34'656.44.

Sous réserve de tout élément qui n'aurait pas été porté à la connaissance, la commission de révision recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 2020, le bilan au 31 décembre 2020 et de donner décharge au comité, à la directrice, ainsi qu'à la commission de révision.

La commission de révision



Anthony Mottaz



Klaus Schilling

Berne, le 19 mars 2021

10 Programme d'activité 2021/2022

- Actualisation du système de développement durable
- Actualisation des PER
- Meilleure synergie entre les régions sur la gestion du label et de son contrôle et mise en valeur du label VINATURA DD
- Améliorer la visibilité du système du développement durable auprès des principaux acteurs (distribution, producteurs, cavistes)
- Evaluation et réductions des résidus de produits phytosanitaires par des mesures vitivinicoles ou autres
- Mise en œuvre de mesures et de leurs suivis concernant le plan d'action des produits phytosanitaires
- Défendre le système du développement durable de VITISWISS face aux initiatives
- Réflexions sur l'évolution de la production intégrée et durable : réflexion sur l'avenir de VITISWISS
- Favoriser les contacts avec les autres systèmes de production
- Suivi des relations avec toutes les organisations de la branche (OFAG, SWP, etc.)
- Recherche de partenaires financiers

11 Structure

11.1 Comité

Président	Keller Boris	PI 3 Lacs
Vice-président	Blanc Frédéric	Vitiplus
Membres	Anet Thierry Bachofner Jürg Caimi Nicola Kellenberger Stéphane	IVVG BDW Federviti Gruppo PI Ticino Vital
Invités permanents	Linder Christian Ormond Christophe Noirjean Hélène	Prés. CT viticole, collaborateur Agroscope Prés. ad interim CT Œnologie Directrice de la FSV et de VITISWISS

11.2 Commission technique viticole (CTV)

Président	Linder Christian	Collaborateur Agroscope, Changins
Membres	Battelli Riccardo Bernasconi Matteo Burdet Jean-Philippe Delabays Nicolas Droz Philippe Dubuis Pierre-Henri Favre Florian Favre Guillaume Genini Mauro Gölles Michael Rojard David Rösti Johannes Spring Jean-Laurent Viret Olivier Weingartner Urs	Servizio fitosanitario, Bellinzona Ufficio Consulenza Agricola, Bellinzona Changins, haute école de viticulture et oenologie Hepia, Jussy Agridea, Lausanne Agroscope, Changins Dpt environnement, transports, agriculture, Canton GE Office cantonal de la viticulture, Châteauneuf/Sion Service de l'agriculture, Châteauneuf/Sion Commissaire viticole, Strickhof ProConseil Sàrl, Lausanne Station viticole neuchâteloise, Auvernier Agroscope, Changins DGAV, Morges Ebenrain-Zentrum für Landw., Natur u. Ernährung

11.3 Commission technique œnologie (CTO)

Président ad interim	Ormond Christophe	Vignerons, Denens
Membres	Anex Annabelle Bach Benoît Bourdin Gilles Caimi Nicola Dalleymagne Nathalie Dothaux Yves Dupuis Christian Fournier Yannick Lorenzini Fabrice Maffei Daniele Meyer Philippe Penta Fabio	Etat de Genève Changins, haute école viti. & œno. Agroscope Azienda agraria cant. di Mezzana, Balerno, membre comité VITISWISS Agridea, Lausanne Station viticole cantonale, Auvernier Domaine de la fine Goutte, Perroy Ecole d'agriculture du Valais, Châteauneuf/Sion Agroscope, Changins Ufficio Consulenza Agricola, Bellinzona Office cantonal de la viticulture, Morges Œnologie à façon, Perroy

11.4 Commission marketing

Président	Bachofner Jürg	BDW
Membres	Anet Thierry Blanc Frédéric	IVVG Vitiplus

11.5 Commission de gestion

Vérificateurs	Schilling Klaus Pitteloud Zacharie
Suppléant	Mottaz Anthony

11.6 Sections

VITIVAL	Président Secrétaire	Kellenberger Stéphane, Leuk Stadt Etter Daniel, Conthey
VITIPLUS	Président Secrétaire	Blanc Frédéric, Yvorne Jaquerod Axel, Lausanne
IVVG	Président Secrétaire	Anet Thierry, IVVG Favre Marlène, Meyrin
PI 3 Lacs	Président Secrétaire Secrétaire	Keller Boris, Vaumarcus Morel Quentin, Cernier Matthey Florence, Cernier (dès le 1 ^{er} janvier 2021)
BDW	Président Secrétaire	Wiederkehr Martin, Wädenswil Bachofner Jürg, Wädenswil
Federviti, Gruppo PI Ticino	Président Secrétaire	Haldemann Stefano, Minusio Pedretti Carolina, Agritico, S. Antonino